

DEC141797DR13

**Décision portant nomination de M. JEAN-FRANCOIS ALLIENNE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° 5244 intitulée 2EI.**

**LEDIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI portant création [ou renouvellement] de l'unité mixte n°5244 intitulée 2EI et nommant M. GUILLAUME MITTA en qualité de directeur ;

Considérant que M. JEAN-FRANCOIS ALLIENNE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 5 au 21 mars 2001,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. JEAN-FRANCOIS ALLIENNE, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5244 intitulée 2EI, à compter du 17/06/2014.

M. JEAN-FRANCOIS ALLIENNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M. JEAN-FRANCOIS ALLIENNE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 01/07/2014

Le directeur de l'unité  
GUILLAUME MITTA

Visa de la déléguée régionale du CNRS